

Annexe I
Année scolaire 2011-2012 : calendrier de l'orientation et de l'affectation des élèves

Collèges	Conseils de classe	Commissions d'appel	Calendrier de l'affectation
6ème, 5ème, 4ème, 3ème	À compter du mercredi 13 juin 2012	À compter du vendredi 22 juin 2012 ⁽¹⁾	Notifications d'affectation post-3ème au plus tard le samedi 30 juin 2012 ⁽²⁾
Lycées d'enseignement général et technologique	Conseils de classe	Commissions d'appel	Calendrier des admissions post-baccalauréat
Seconde	À compter du mercredi 13 juin 2012	À compter du vendredi 22 juin 2012 ⁽¹⁾	<p>Recueil des vœux dans la procédure d'admission post-bac⁽³⁾</p> <p>(dossier unique vers l'enseignement supérieur)</p> <p>Période de saisie des vœux : du vendredi 20 janvier 2012 au mardi 20 mars 2012</p> <p>Période de classement des vœux : du vendredi 20 janvier 2012 au jeudi 31 mai 2012</p> <p>Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire : le vendredi 22 juin 2012 à 14 h</p>
Première	À compter du lundi 11 juin 2012		
Terminale	<p>Conseil de classe consacré à l'orientation : Avant la fin du 1er trimestre 2011-2012</p> <p>Conseil de classe du dernier trimestre : à compter du mercredi 6 juin 2012</p>		

(1) Sauf disposition contraire prise par les recteurs à l'issue de leur dialogue avec les différents partenaires académiques concernés.

(2) Au plus tôt à l'occasion des épreuves écrites du DNB.

(3) Procédure relevant de la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle.

Annexe II
Session normale 2012 : calendrier des épreuves écrites du diplôme national du brevet

Dates	Métropole, La Réunion et Mayotte	Guadeloupe et Martinique	Guyane
<p>Mercredi 27 juin</p> <p>- candidats individuels</p> <p>- candidats des sections internationales et des établissements franco-allemands (épreuve de langue vivante étrangère uniquement)</p>	<p>Langue vivante étrangère (1) 9 h - 10 h 30 min</p> <p>Physique-chimie-sciences physiques 11 h 15 min - 12 h</p> <p>Sciences de la vie et de la Terre 14 h - 14 h 45 min</p> <p>ou prévention-santé-environnement* 14 h - 15 h</p> <p>Éducation musicale 15 h 15 min - 15 h 45 min</p> <p>ou arts plastiques 15 h 15 min - 16 h 45 min</p>	<p>Sciences de la vie et de la Terre 8 h 30 min - 9 h 15 min</p> <p>ou prévention ==santé-environnement* 8 h 30 min - 9 h 30 min</p> <p>Éducation musicale 9 h 45 min - 10 h 15 min</p> <p>ou arts plastiques 9 h 45 min - 11 h 15 min</p> <p>Langue vivante étrangère (2) 13 h - 14 h 30 min</p> <p>Physique-chimie-sciences physiques 14 h 45 min - 15 h 30 min</p>	<p>Sciences de la vie et de la Terre 9 h - 9 h 45 min</p> <p>ou prévention-santé-environnement* 9 h - 10 h</p> <p>Éducation musicale 10 h 15 min- 10 h 45 min</p> <p>ou arts plastiques 10 h 15min - 11 h 45 min</p> <p>Langue vivante étrangère (3) 13 h 30 min - 15 h</p> <p>Physique-chimie-sciences physiques 15 h 15 min - 16 h</p>
<p>Jeudi 28 juin</p> <p>tous candidats sauf pour histoire des arts (candidats Cned et Greta uniquement)</p>	<p>Français 1ère partie (questions-réécriture-dictée) 9 h - 10 h 30 min</p> <p>Français 2ème partie (rédaction) 10 h 45 min - 12 h 15 min</p> <p>Mathématiques 14 h 30 min - 16 h 30 min</p>	<p>Mathématiques 8 h - 10h</p> <p>Histoire des arts 10 h 15 min - 11 h 15 min</p> <p>Histoire-géographie-éducation civique 13 h 30 min - 15 h 30 min</p>	<p>Mathématiques 8 h 30 min - 10 h 30 min</p> <p>Histoire des arts 10 h 45 min - 11 h 45 min</p> <p>Histoire-géographie-éducation civique 14 h - 16 h</p>
<p>Vendredi 29 juin</p> <p>tous candidats sauf pour histoire des arts (candidats Cned et Greta uniquement)</p>	<p>Histoire-géographie-éducation civique 9 h - 11 h</p> <p>Histoire des arts 11 h 15 min - 12 h 15 min</p>	<p>Français 1ère partie (questions-réécriture-dictée) 8 h - 9 h 30 min</p> <p>Français 2ème partie (rédaction) 9 h 45 min - 11 h 15 min</p>	<p>Français 1ère partie (questions-réécriture-dictée) 8 h 30 min - 10 h</p> <p>Français 2ème partie (rédaction) 10 h 15 min - 11 h 45 min</p>

* Désigne désormais les épreuves de vie sociale et professionnelle et d'éducation familiale et sociale.

(1) De 9 h à 11 h 30 pour les candidats à l'option internationale.

(2) De 13 h à 15 h 30 pour les candidats à l'option internationale.

(3) De 14 h à 16 h 30 pour les candidats à l'option internationale.

Annexe III

Session de remplacement 2012 : calendrier des épreuves écrites du diplôme national du brevet

Dates	Métropole, La Réunion et Mayotte	Guadeloupe et Martinique	Guyane
<p>Mercredi 19 septembre</p> <p>- candidats individuels</p> <p>- candidats des sections internationales et des établissements franco-allemands (épreuve de langue vivante étrangère uniquement)</p>	<p>Langue vivante étrangère (1) 9 h - 10 h 30 min</p> <p>Physique-chimie-sciences physiques 11 h 15 min - 12 h</p> <p>Sciences de la vie et de la Terre 14 h - 14 h 45 min</p> <p>ou prévention-santé-environnement* 14 h - 15 h</p> <p>Éducation musicale 15 h 15 min - 15 h 45 min</p> <p>ou arts plastiques 15 h 15 min - 16 h 45 min</p>	<p>Sciences de la vie et de la Terre 8 h 30 min - 9 h 15 min</p> <p>ou prévention-santé-environnement* 8 h 30 min - 9 h 30 min</p> <p>Éducation musicale 9 h 45 min - 10 h 15 min</p> <p>ou arts plastiques 9 h 45 min - 11 h 15 min</p> <p>Langue vivante étrangère (2) 13 h - 14 h 30 min</p> <p>Physique-chimie-sciences physiques 14 h 45 min - 15 h 30 min</p>	<p>Sciences de la vie et de la Terre 9 h - 9 h 45 min</p> <p>ou prévention-santé-environnement* 9 h - 10 h</p> <p>Éducation musicale 10 h 15 min - 10 h 45 min</p> <p>ou arts plastiques 10 h 15 min - 11 h 45 min</p> <p>Langue vivante étrangère (3) 13 h 30 min - 15 h</p> <p>Physique-chimie/sciences physiques 15 h 15 min - 16 h</p>
<p>Jeudi 20 septembre</p> <p>tous candidats sauf pour histoire des arts (candidats Cned et Greta uniquement)</p>	<p>Français 1ère partie (questions-réécriture-dictée) 9 h - 10 h 30 min</p> <p>Français 2ème partie (rédaction) 10 h 45 min - 12 h 15 min</p> <p>Mathématiques 14 h 30 min - 16 h 30 min</p>	<p>Mathématiques 8 h - 10 h</p> <p>Histoire des arts 10 h 15 min - 11 h 15 min</p> <p>Histoire-géographie-éducation civique 13 h 30 min - 15 h 30 min</p>	<p>Mathématiques 8 h 30 min - 10 h 30 min</p> <p>Histoire des arts 10 h 45 min - 11 h 45 min</p> <p>Histoire-géographie-éducation civique 14 h - 16 h</p>
<p>Vendredi 21 septembre</p> <p>tous candidats sauf pour histoire des arts (candidats Cned et Greta uniquement)</p>	<p>Histoire-géographie-éducation civique 9 h - 11 h</p> <p>Histoire des arts 11 h 15 min - 12 h 15 min</p>	<p>Français 1ère partie (questions-réécriture-dictée) 8 h - 9 h 30 min</p> <p>Français 2ème partie (rédaction) 9 h 45 min - 11 h 15 min</p>	<p>Français 1ère partie (questions-réécriture-dictée) 8 h 30 min - 10 h</p> <p>Français 2ème partie (rédaction) 10 h 15 min - 11 h 45 min</p>

* Désigne désormais les épreuves de vie sociale et professionnelle et d'éducation familiale et sociale.

(1) De 9 h à 11 h 30 pour les candidats à l'option internationale.

(2) De 13 h à 15 h 30 pour les candidats à l'option internationale.

(3) De 14 h à 16 h 30 pour les candidats à l'option internationale.

Annexe IV
Session normale 2012 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

Dates	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Lundi 18 juin	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h Littérature 14 h - 16 h	Philosophie 8 h - 12 h
Mardi 19 juin	Histoire-géographie 8 h - 12 h	Histoire-géographie 8 h - 12 h Mathématiques-informatique (1) 14 h - 15 h 30 min	Histoire-géographie 8 h - 12 h (épreuve terminale) Histoire-géographie 14 h - 18 h (épreuve anticipée) (2)
Mercredi 20 juin	Français (3) 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h	Français et littérature (3) 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h	Français (3) 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h
Jeudi 21 juin	Sciences économiques et sociales 8 h - 12 h ou 13 h (spécialité)	Latin 8 h - 11 h LV2 étrangère 14 h - 17 h ou LV2 régionale 14 h - 17 h	Mathématiques 8 h - 12 h LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h
Vendredi 22 juin	Sciences ou enseignement scientifique (1) 8 h - 9 h 30 min Mathématiques 14 h - 17 h	Sciences ou enseignement scientifique (1) 8 h - 9 h 30 min Arts (épreuve écrite) : 14 h - 17 h 30 min Grec ancien 14 h - 17 h Mathématiques 14 h - 17 h	Physique-chimie 8 h - 11 h 30 min Sciences de la vie et de la Terre 14 h - 17 h 30 min Biologie-écologie 14 h - 17 h 30 min Sciences de l'ingénieur 14 h - 18 h

(1) Uniquement pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique).

(2) Pour tous les candidats concernés, à l'exception des élèves des sections internationales dans une langue autre que le chinois et des élèves des sections binationales.

(3) Pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique) et les candidats scolarisés en 1^{ère} durant la présente année scolaire.

Annexe V
Session normale 2012 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

Dates	ST2S	STL			STG	
		Biochimie Génie biologique	Physique de laboratoire	Chimie de laboratoire	Communication et gestion des ressources humaines	Comptabilité et finance d'entreprise Marketing Gestion des systèmes d'information
Lundi 18 juin	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h
Mardi 19 juin	Histoire-géographie 8 h - 10 h 30 Sciences physiques et chimiques 14 h - 16 h	Sciences physiques 8 h - 11 h Mathématiques 14 h - 16 h	Mathématiques 14 h - 18 h	Mathématiques 14 h - 17 h	Histoire-géographie 8 h - 10 h 30 min Épreuve de spécialité 14 h - 18 h	Histoire-géographie 8 h - 10 h 30 min Épreuve de spécialité 14 h - 18 h
Mercredi 20 juin	Mathématiques 8 h - 10 h Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Économie-droit 8 h - 11 h Français (1) 14 h - 18 h	Économie-droit 8 h - 11 h Français (1) 14 h - 18 h
Jeudi 21 juin	Sciences et techniques sanitaires et sociales (épreuve écrite) 8 h - 11 h Sciences et techniques sanitaires et sociales (épreuve pratique) 14 h - 17 h	Biochimie biologie 8 h - 12 h	Physique-chimie 8 h - 11h Électricité 14 h - 17 h	Chimie 8 h - 11 h Physique 14 h - 16 h	Mathématiques 8 h - 10 h LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h	Mathématiques 8 h - 11 h LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h
Vendredi 22 juin	Biologie et physiopathologie humaines 8 h - 11 h 30 LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	Contrôle et régulation ou optique et physico- chimie 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Génie chimique 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Management des organisations 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Management des organisations 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h

(1) Pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique) et pour les candidats scolarisés en 1^{ère} ST2S, STL rénovée ou STG durant la présente année scolaire.

Annexe VI
Session normale 2012 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

Dates	STI					Hôtellerie
	Génie civil Génie mécanique Génie énergétique Génie des matériaux	Génie électronique	Génie électrotechnique	Génie optique	Arts appliqués	
Lundi 18 juin	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h
Mardi 19 juin	Étude des constructions 12 h 30 - 18 h 30	Étude des systèmes techniques industriels 12 h 30 - 18 h 30	Étude des constructions 12 h 30 - 16 h 30	Étude des constructions 12 h 30 - 18 h 30	Étude de cas 8 h - 12 h Mathématiques 14h - 16h	Environnement du tourisme 14 h - 17 h
Mercredi 20 juin	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Physique chimie 8 h - 10 h Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h
Jeudi 21 juin	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Recherche appliquée 8 h - 16 h	Gestion hôtelière et mathématiques 13 h - 17 h 30 min
Vendredi 22 juin	Sciences physiques et physique appliquée 8 h - 10 h LV1 14 h - 16 h	Physique appliquée 8 h - 12 h LV1 14 h - 16 h	Physique appliquée 8 h - 12 h LV1 14 h - 16 h	Sciences physiques appliquées 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Arts, techniques et civilisations 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Sciences appliquées et technologies 14 h - 17 h

(1) Pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique) et pour les candidats scolarisés en 1^{ère} STI2D, STD2A ou hôtellerie durant la présente année scolaire

Annexe VII
Session de remplacement 2012 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat général

Dates	Série Économique et sociale	Série Littéraire	Série Scientifique
Lundi 10 septembre	Philosophie 8 h - 12 h	Philosophie 8 h - 12 h Littérature 14 h - 16 h	Philosophie 8 h - 12 h
Mardi 11 septembre	Histoire-géographie 8 h - 12 h	Histoire-géographie 8 h - 12 h Mathématiques-informatique (1) 14 h - 15 h 30 min	Histoire-géographie 8 h - 12 h (épreuve terminale) Histoire-géographie 14 h - 18 h (épreuve anticipée) (2)
Mercredi 12 septembre	Français (3) 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h	Français et littérature (3) 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h	Français (3) 8 h - 12 h LV1 14 h - 17 h
Jeudi 13 septembre	Sciences économiques et sociales 8 h - 12 h ou 13 h (spécialité)	Latin 8 h - 11 h LV2 étrangère 14 h - 17 h ou LV2 régionale 14 h - 17 h	Mathématiques 8 h - 12 h LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h
Vendredi 14 septembre	Sciences ou enseignement scientifique (1) 8 h - 9 h 30 Mathématiques 14 h - 17 h	Sciences ou enseignement scientifique (1) 8 h - 9 h 30 min Arts (épreuve écrite) : 14 h - 17 h 30 min Grec ancien 14 h - 17 h Mathématiques 14 h - 17 h	Physique - chimie 8 h - 11 h 30 min Sciences de la vie et de la terre 14 h - 17 h 30 min Biologie - écologie 14 h - 17 h 30 min Sciences de l'ingénieur 14 h - 18 h

(1) Uniquement pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique).

(2) Pour tous les candidats concernés, à l'exception des élèves des sections internationales dans une langue autre que le chinois et des élèves des sections binationales.

(3) Pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique) et les candidats scolarisés en 1^{ère} durant la présente année scolaire.

Annexe VIII

Session de remplacement 2012 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

Dates	ST2S	STL			STG	
		Biochimie Génie biologique	Physique de laboratoire	Chimie de laboratoire	Communication et gestion des ressources humaines	Comptabilité et finance d'entreprise Marketing Gestion des systèmes d'information
Lundi 10 septembre	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h
Mardi 11 septembre	Histoire-géographie 8 h - 10 h 30 min	Sciences physiques 8 h - 11 h	Mathématiques 14 h - 18 h	Mathématiques 14 h - 17 h	Histoire-géographie 8 h - 10 h 30 min	Histoire - géographie 8 h - 10 h 30 min
	Sciences physiques et chimiques 14 h - 16 h	Mathématiques 14 h - 16 h			Épreuve de spécialité 14 h - 18 h	Épreuve de spécialité 14 h - 18 h
Mercredi 12 septembre	Mathématiques 8 h - 10 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Économie - droit 8 h - 11 h	Économie - droit 8 h - 11 h
	Français (1) 14 h - 18 h				Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h
Jeudi 13 septembre	Sciences et techniques sanitaires et sociales (épreuve écrite) 8 h - 11 h	Biochimie biologie 8 h - 12 h	Physique-chimie 8 h - 11 h	Chimie 8 h - 11 h	Mathématiques 8 h - 10 h	Mathématiques 8 h - 11 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales (épreuve pratique) 14 h - 17 h		Électricité 14 h - 17 h	Physique 14 h - 16 h	LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h	LV2 étrangère 14 h - 16 h ou LV2 régionale 14 h - 16 h
Vendredi 14 septembre	Biologie et physiopathologie humaines 8 h - 11 h 30 LV1 14 h - 16 h	LV1 14 h - 16 h	Contrôle et régulation ou optique et physico- chimie 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Génie chimique 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Management des organisations 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Management des organisations 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h

(1) Pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique) et pour les candidats scolarisés en 1^{ère} ST2S, STL rénovée ou STG durant la présente année scolaire.

Annexe IX

Session de remplacement 2012 : calendrier des épreuves écrites du baccalauréat technologique

Dates	STI					Hôtellerie
	Génie civil Génie mécanique Génie énergétique Génie des matériaux	Génie électronique	Génie électrotechnique	Génie optique	Arts appliqués	
Lundi 10 septembre	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h	Philosophie 14 h - 18 h
Mardi 11 septembre	Étude des constructions 12 h 30 - 18 h 30	Étude des systèmes techniques industriels 12 h 30 - 18 h 30	Étude des constructions 12 h 30 - 16 h 30	Étude des constructions 12 h 30 - 18 h 30	Étude de cas 8 h - 12 h Mathématiques 14 h - 16 h	Environnement du tourisme 14 h - 17 h
Mercredi 12 septembre	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h	Physique chimie 8 h - 10 h Français (1) 14 h - 18 h	Français (1) 14 h - 18 h
Jeudi 13 septembre	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Mathématiques 8 h - 12 h	Recherche appliquée 8 h - 16 h	Gestion hôtelière et mathématiques 13 h - 17 h 30
Vendredi 14 septembre	Sciences physiques et physique appliquée 8 h - 10 h LV1 14 h - 16 h	Physique appliquée 8 h - 12 h LV1 14 h - 16 h	Physique appliquée 8 h - 12 h LV1 14 h - 16 h	Sciences physiques appliquées 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Arts, techniques et civilisations 8 h - 11 h LV1 14 h - 16 h	Sciences appliquées et technologies 14 h - 17 h

(1) Pour les candidats qui sont autorisés à subir à la session 2012 de l'examen toutes les épreuves, y compris les épreuves anticipées, sous réserve de ne pas avoir subi celles-ci l'année précédente (cf. article 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 modifié relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et technologique) et pour les candidats scolarisés en 1^{ère} STI2D, STD2A ou hôtellerie durant la présente année scolaire.